

F.AMETE

# Fenêtres sur • classes

## Journal du SNUipp-Guyane

**Mai 2007**

Directeur de publication :  
Jean-Noël Grandvillemin

**Numéro 84**

Imprimé par nos soins -N°CPPAP 4246D73S-  
Prix : 1 Euro

# Pré-mouvement 2007

**Attention ! Ceci est une simulation.  
Tous ces résultats sont provisoires.**

Les collègues qui n'apparaissent pas sur ce listing n'auraient pas obtenu d'affectation nouvelle et seraient maintenus sur leur poste d'origine.

Toutes les affectations ci-après sont données à titre définitif.

Merci de nous excuser des possibles (mais très rares) erreurs de frappe ou oublis éventuels.

Si vous relevez des erreurs dans des barèmes ou des affectations, faites-nous

parvenir vos remarques rapidement afin que nous puissions intervenir avant la CAPA du 22 mai.

### Rappel des codes :

**01:** mesure de carte scolaire (fermeture de poste, erreurs administratives, formation ASH...), le collègue est prioritaire, sa demande est étudiée avant les codes 10.

**10 :** code « normal ».

**Il reste plus de 150 collègues, sans poste définitif, n'ayant pas obtenu satisfaction, à affecter d'office.**

**Publication  
définitive le  
22 mai 2006  
sur notre site  
internet :**

<http://www.snuipp.fr/973>

**Si internet fonctionne !!!**

## Motion du 5ème congrès du SNUipp-Guyane

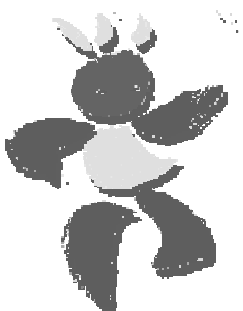
Devant le manque de constructions permettant de scolariser les 1500 élèves supplémentaires attendus dans le premier degré à la rentrée 2007, le congrès a donné mandat au Conseil Syndical de construire un mouvement, dans l'unité la plus large. Nous exigeons des mesures d'urgence afin que :

- le plan de route fixé par le projet académique soit respecté : « permettre l'accès de tous à l'école et ce, dès l'école maternelle », tout en maintenant l'exigence de qualité nécessaire à la réussite de tous,

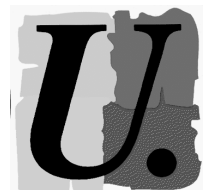
- le plan de constructions scolaires

annoncé par les municipalités le 7 avril 2006 soit tenu,

- des classes, hors des écoles existantes elles mêmes déjà saturées, soient installées sur sites propres sans pour autant compromettre les constructions initialement prévues.



**Syndicat National Unitaire  
des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC**  
Bât. G N°C-37 cité Mont Lucas 97300 CAYENNE  
Tél-Répondeur : (05.94) 30.89.84  
Fax : (05.94) 30.51.03 / Tél : (05.94) 30.13.52  
E-mail: [snu973@snuipp.fr](mailto:snu973@snuipp.fr)



**F.S.U.**





